

■ Bureau technique d'agencements de cuisine,
Gianni Tomaselli, à Apples, CH-550-1042346-3 (FOSC du
29.11.2004, p. 17). Par décision du 28 mars 1995, le Président du
Tribunal du district d'Orbe a prononcé la faillite du titulaire. La
procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office,
conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 8215 du 25.07.2005
(02956720 / CH-550.1.042.346-3)